



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

cyclomoteurs

Question écrite n° 61562

Texte de la question

M. Léonce Deprez, se référant à la réponse à sa question écrite n° 30641 du 31 mai 1999 relative au retard de l'application de la décision interministérielle du 26 novembre 1997 relative à l'immatriculation des cyclomoteurs, demande à M. le ministre de l'intérieur de lui préciser la date d'application de cette mesure ou, à défaut, si celle-ci serait de nouveau reportée, voire abandonnée, en 2001.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61562

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2001, page 3056